

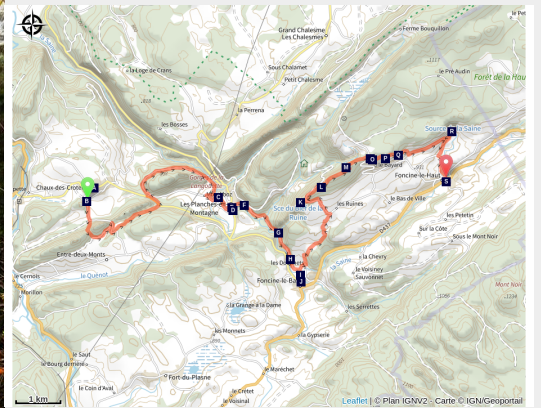
# Echappée Jurassienne Pédestre - Étape 13 : Chaux des Crotenay - Foncine le Haut



Champagnole Nozeroy Jura - Chaux-des-Crotenay



Cascade de la langouette (© Stéphane Godin/Jura Tourisme)



## Infos pratiques

Pratique : Rando pédestre

Durée : 6 h

Longueur : 17.8 km

Dénivelé positif : 693 m

Difficulté : Moyen

Type : Itinérance

Thèmes : Lacs, rivières et  
cascades, Naturel

# Itinéraire

**Départ** : Chaux-des-Crotenay

**Arrivée** : Foncine-le-Haut

**Balisage** :  GR® (Grandes Randonnées)

**Communes** : 1. Chaux-des-Crotenay

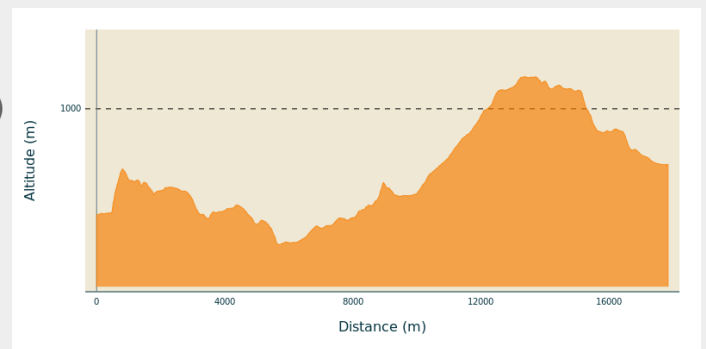
2. Entre-deux-Monts

3. Les Planches-en-Montagne

4. Foncine-le-Bas

5. Foncine-le-Haut

## Profil altimétrique



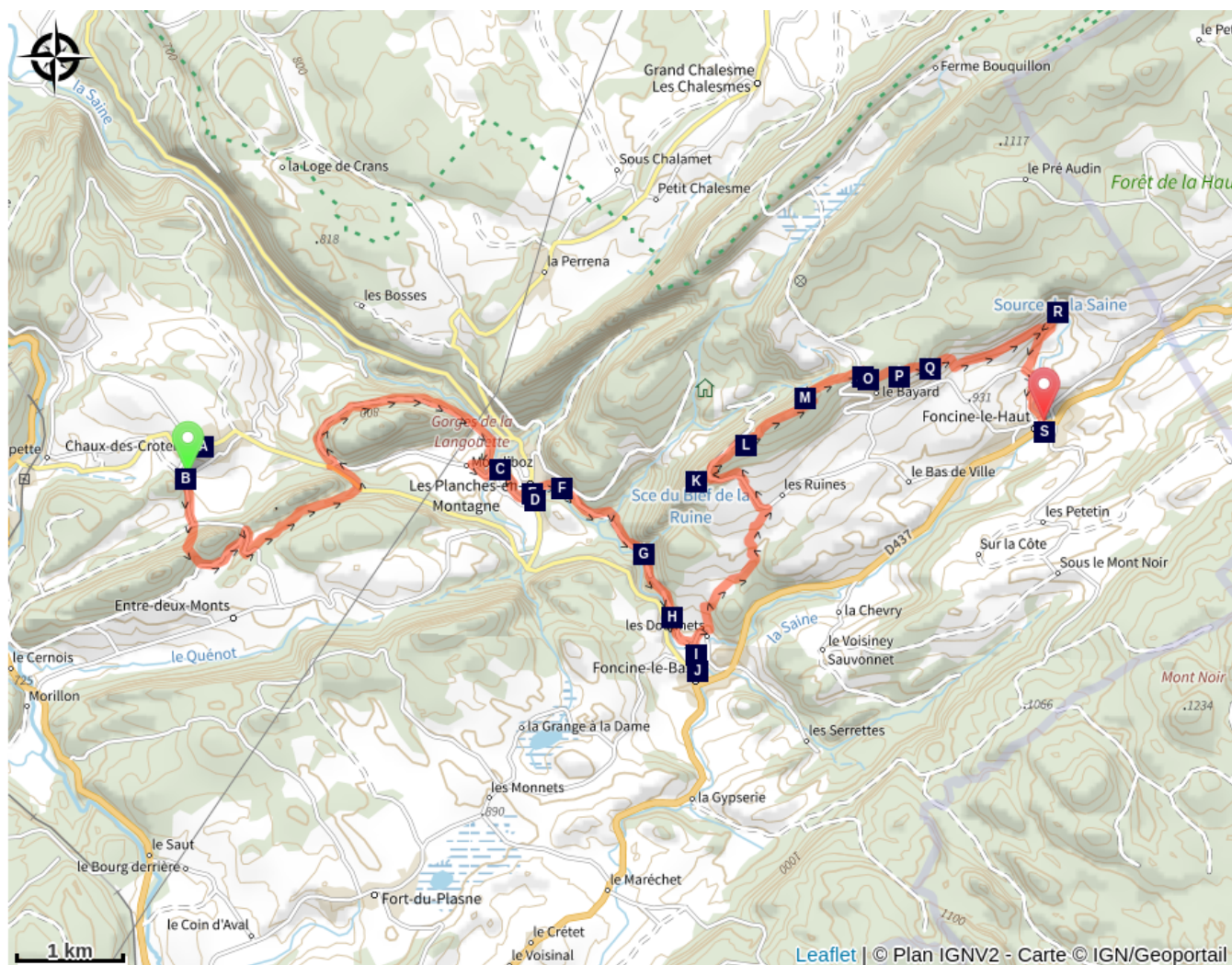
Altitude min 678 m Altitude max 1076 m

Entre rivières, gorges et montagnes, cette 13ème étape de l'Échappée Jurassienne Franco-Suisse propose un programme incroyablement varié.

Tout d'abord, passage par les cascades et gorges de la Langouette où l'eau virevolte et bouillonne dans tous les sens... Ensuite les gorges de Malvaux sont au programme en empruntant l'ancienne voie du Tram, le long de la Saine, en direction de Foncine-le-Bas.

Enfin, place aux montagnes avec un passage sur le Mont Bayard à plus de 1 000m d'altitude et offrant une vue remarquable sur le relief de moyenne montagne alentour. Les randonneurs redescendent ensuite à la petite station village de Foncine-le-Haut pour une bonne nuit de repos au cœur du Haut-Jura.

# Sur votre chemin...



Mairie de Chaux-des-Crotenay (A)

Église et château de Chaux-des-Crotenay (B)

Les gorges de la Langouette (C)

Ancien relais de diligence (D)

Sentier des Gorges de la  
Langouette (E)

Seuils et continuité écologique (F)

Cascade du bief de la Ruine (G)

La voie du tram (H)

Le viaduc des Douanets (I)

Foncine-le-Bas (J)

Belvédère du Couillou (K)

La Gélinotte des bois, un oiseau  
discret (L)

Belvédère de la Roche fendue (M)

Sentier botanique du Bayard (N)

# Toutes les infos pratiques



## **Recommandations**

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de prendre de quoi vous ravitailler, de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces.

Dans le Jura, les randonnées empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...).

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun détritrus, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

# Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

## **APPB Forêt Du Paradis**

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

Tel : 03 81 50 43 10

Site : [www.bfc.lpo.fr](http://www.bfc.lpo.fr)



FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

## **APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE POUTIN**

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : [franche-comte@lpo.fr](mailto:franche-comte@lpo.fr)

Tel : 03 81 50 43 10

Site : [www.bfc.lpo.fr](http://www.bfc.lpo.fr)



FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte Poutin sur la commune de Les Planches en Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

## **Lieux de renseignement**

### **Jura Tourisme**

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>



# Sur votre chemin...

---



## Mairie de Chaux-des-Crotenay (A)

Remarquable par son clocher, la mairie date de 1846. L'usage de la cloche, représentant la "voix" de la communauté, a aussi son pendant dans la vie civile. Le clocher républicain, sous la responsabilité du maire ou de l'instituteur, sonne l'appel des affouagistes, les conseils municipaux, les dangers d'un incendie...

Cependant les clochers républicains n'ont jamais réellement rivalisé avec ceux des églises, et ils étaient surtout présents lorsque l'église était trop éloignée du centre du village. (PNRHJ - Collection Patrimoine)

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

---



## Église et chateau de Chaux-des-Crotenay (B)

Plusieurs fois rénovée ou agrandie depuis le 12ème siècle, et édifiée sur le site d'une ancienne chapelle, l'église, classée monument historique en 1906, abrite de remarquables oeuvres d'art : tour eucharistique et statues.

Sur la colline qui domine la combe où se dresse l'édifice, un château médiéval du 12ème siècle, dit du champs des Mottes, fut détruit en 1691 sous les ordres de Louis XIV après qu'il se soit emparé de la Franche-Comté.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

---



## Les gorges de la Langouette (C)

Source de légendes et d'Histoire, les gorges de la Langouette sont riches de beauté et d'anecdotes à découvrir.

Crédit photo : Jean-Philippe Macchionni



## Ancien relais de diligence (D)

Cette imposante bâtisse construite en 1789, au toit brisé dit «à la Mansart», comporte deux étages de granges et deux étages de caves. Les relais devaient pouvoir accueillir un nombre important d'attelages. Pour les rouliers (voituriers - transporteurs) grandvalliers, qui travaillaient à leur compte ou pour celui de Maisons de roulage, les relais étaient d'indispensables haltes. À l'apogée du roulage, au milieu du 19ème siècle, les Maisons de roulage comme la célèbre Maison Bouvet, établirent leurs propres relais dans les villes importantes.

Crédit photo : Julien Vandelle

---



## Sentier des Gorges de la Langouette (E)

Au départ de l'église, la fée Langouette vous accompagne le long de ce sentier jalonné de panneaux d'interprétation pour percer les secrets de ces mystérieuses cascades et gorges de la Langouette, et admirer au plus près la beauté sauvage de ce canyon creusé par la Saine.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus

---



## Seuils et continuité écologique (F)

De nombreux obstacles, seuils ou barrages, ont été construits de longue date dans les cours d'eau pour bénéficier de leur énergie hydraulique. La plupart d'entre eux n'a désormais plus d'usage et perturbe toujours le transport naturel des sédiments de la rivière et le déplacement des poissons. Par l'absence d'entretien, ils font peser des risques importants de déstabilisation des infrastructures voisines. La connaissance du fonctionnement des cours d'eau s'est aussi fortement améliorée, incitant les gestionnaires à tendre vers un fonctionnement plus naturel des cours d'eau en aménageant ou démontant les seuils inutilisés.

Crédit photo : PNRHJ / Bertrand Devillers

---



## Cascade du bief de la Ruine (G)

Jaillissant d'une source à plus de 1000 mètres d'altitude, uniquement après de fortes pluies, la cascade du Bief de la Ruine vous réserve un spectacle harmonieux entre l'œuvre de l'Homme et de la nature. Le viaduc oriente le regard vers la danse de l'eau sur la pierre, qui s'insinue naturellement entre les piles du pont.

Crédit photo : PNRHJ / Christian Bruneel

---





## La voie du tram (H)

Au début du XXe siècle, la montagne jurassienne s'est équipée de 400 kilomètres de voies ferrées métriques complétant les grands axes d'intérêt général comme la ligne Andelot-La Cluse. Sur ces voies étroites, «le Tacot» transportait, été comme hiver, les biens et les personnes. La première liaison, Lons - Saint-Claude, est ouverte en 1898, Champagnole à Foncine-le-Bas par les Planches-en-Montagne en 1924 pour fermer en 1950. Les tacots sont bénéficiaires jusqu'en 1927. Puis pannes, déraillements, retards ainsi que l'essor de l'automobile scellent le sort du «petit train» en 1958 par la fermeture de la ligne Morez - les Rousses - La Cure. En cinquante ans, par leurs échanges et leurs ouvrages, les tacots auront marqué les mémoires jurassiennes et contribué à forger un patrimoine à l'image des viaducs des gorges de Malvaux.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



## Le viaduc des Douanets (I)

Les voies métriques devaient faire l'économie d'ouvrages d'art. Mais dans une région accidentée, les viaducs étaient le seul moyen de franchir rivières, gouffres et précipices. La ligne Clairvaux - Foncine a fonctionné de 1907 à 1939; les voies ont été démontées sous l'occupation.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



## Foncine-le-Bas (J)

Dans le secteur de Grandvaux-Malvaux, carrefour de routes importantes entre Saint-Claude, Genève, Lons le Saunier, et Besançon, l'image des rouliers et des voituriers a longtemps symbolisé l'ouverture commerciale du territoire. A Foncine-le-Bas, cette tradition se manifeste par la présence de la voie du tram, entre Clairvaux-les-Lacs et Foncine, qui a entraîné la construction du viaduc des Douanets et d'une petite gare. Ces infrastructures ont représenté une opportunité pour les entreprises locales dont l'implantation étaient liée à l'utilisation de la force motrice de la Saine qui traverse le village à Foncine-le-Bas.

Crédit photo : F.JEANPARIS



## Belvédère du Couillou (K)

Le belvédère offre une vue panoramique à 180 ° sur le lac à la Dame, la combe d'Entre-Deux-Monts, les Gorges de Malvaux et la côte Poutin, en surplombant le village des Planches-en-Montagne et le hameau de Nevreaux.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



## La Gélinotte des bois, un oiseau discret (L)

La gélinotte des bois fait partie de la même famille que le grand tétras. Autrefois présente dans toutes les forêts du Jura, elle ne survit actuellement qu'au-delà de 600 mètres d'altitude. La gélinotte recherche, dans un territoire variant de 10 ha à 50 ha, une mosaïque de milieux sous forme de patchwork avec des zones herbeuses et un sous-étage arbustif dense et touffu, qui lui permet à la fois de s'alimenter (chatons, bourgeons, aubépine, framboises...), de nourrir ses poussins et de se protéger de ses prédateurs (martre, renard, ...). Chanceux celui qui pourra la rencontrer tant elle est discrète.

Crédit photo : GTJ / Jean-Lou Zimmermann



## Belvédère de la Roche fendue (M)

Sur les hauteurs de Foncine-le-Haut, le belvédère de la Roche fendue domine la combe du paradis, protégé par un arrêté de protection de biotope en faveur des oiseaux rupestres et des corniches calcaires. Il offre aussi une vision de la spectaculaire érosion d'une couche de marnes grises du ravin des Arboux, réactivée à chaque averse de pluie.

Crédit photo : PNRHJ / Gilles Prost



## Sentier botanique du Bayard (N)

Ce sentier, ponctué de nombreuses bornes, présente la diversité des plantes locales typiques (gentiane jaune, thym, aubépine ...) de ce pâturage sec et rocailleux, et son évolution en fonction de l'activité pastorale.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus